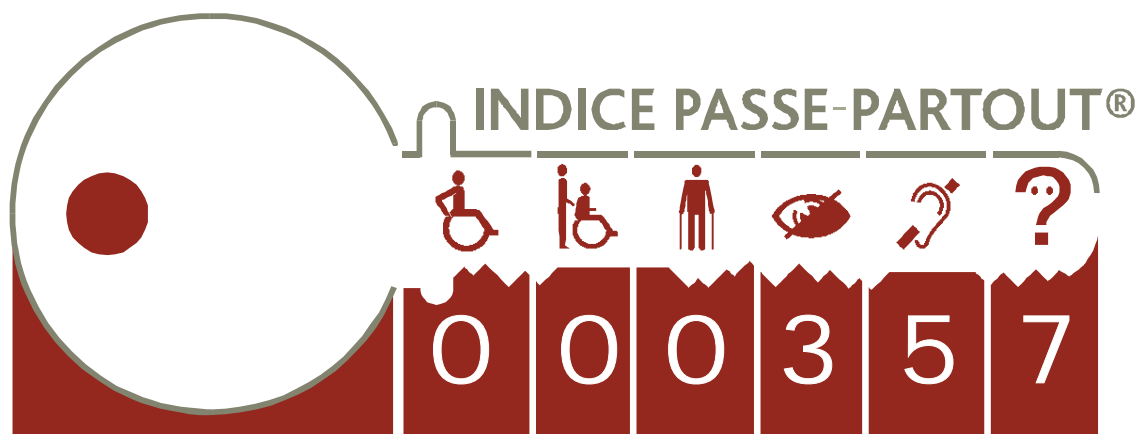


Analyse d'un bâtiment selon l'Indice Passe-Partout®

Exposition « Les cloches avant, pendant et après la guerre »


Château de l'Ermitage
Rue de l'Ermitage, 23
1300 Wavre
Tél. : 010/23 03 11
Fax : 010/23 03 56
www.wavre.be









www.ipp-online.org



Groupe d'Action
pour une Meilleure
Accessibilité aux personnes
Handicapées asbl

 Avec le soutien financier du Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances et du Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial de la Région wallonne.

Motifs de rejet de la cote supérieure, pour chaque catégorie de personne à mobilité réduite :

| Catégorie | Picto | Motif de rejet de la cote (principe du maillon faible) |
|--|--|---|
| Chaisard seul |  | Rampe d'accès infranchissable et dangereuse |
| Chaisard assisté |  | Rampe d'accès infranchissable et dangereuse |
| Personne marchant difficilement |  | Absence de parking réservé à proximité |
| Personne déficiente visuelle |  | Présence d'obstacles non détectables à la canne sur le parcours |
| Personne déficiente auditive |  | Absence de personnel pratiquant la langue des signes |
| Personne avec difficultés de compréhension |  | Absence de supports de type « facile à lire » |

L'explication du système d'attribution de l'Indice est consultable sur notre site : www.ipp-online.org

Remarques :

1. Emplacement de parking réservé aux PMR

Il n'y a pas à proximité du château de l'Ermitage d'emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées.

2. Possibilité(s) de stationnement à moins de 100 mètres

Il est possible de stationner dans la rue de l'Ermitage.

3. Description

Plusieurs accès sont possibles pour entrer dans le château. Ils sont tous précédés de 3 marches minimum. Une rampe est installée pour compenser ces marches mais elle est de pourcentage trop élevée pour permettre le franchissement en sécurité. L'exposition se déroulera au rez-de-chaussée du château. Une toilette aménagée pour les personnes handicapées y est prévue mais elle est trop étroite pour être accessible aux personnes en chaise roulante.

